a. Faux. les normes internationales ne concernent dans un premier temps que les sociétés faisant appel public à l'épargne. Les groupes non cotés ont le choix de continuer à utiliser les règles nationales ou d'opter pour les normes IFRS.

b. Faux. Les IFRS ont pour objectif l'harmonisation de l'information financière, c'est pourquoi leur appellation a été changée en 2001. la comptabilité est désormais appelée comptabilité financière.

c. Faux. L'IASB (International Accounting Standard Board) est un organisme non gouvernemental autonome et d'intérêt mondial. C'est le conseil pour la normalisation comptable internationale.

d. Faux. Il y a bien convergence entre les normes américaines et les n ormes internationales (annonce du 19 Septembre et du 29 Octobre 2002 : les accords Norwalk Connecticut).

e. Faux. Les membres du trustee sont choisis par le comité de nomination. Leur composition doit être représentative des marchés de capitaux du monde et de la diversité des origines géographiques.

f. Vrai. La comptabilité permet d'établir les comptes indispensables pour l'information des partenaires (actionnaires, clients, fournisseurs, le personnel, les tiers…)

g. Faux. La convergence signifie que les comptes vont se déconnecter de la fiscalité pour s'orienter vers l'information financière. Toutefois, le conseil national de la comptabilité (CNC) devrait en analyser l'impact des nouvelles normes sur la fiscalité.

h. Vrai. Il n'y a pas effectivement d'autres formalités juridiques nécessaires.